



Extrait de :

## Québec, ville et capitale

Collection Atlas historique du Québec,  
Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Deuxième partie : Une ville impériale  
Premier chapitre : La capitale de la Nouvelle-France  
Sophie Kenniff, « **Du comptoir à la ville** », p. 66-69.

# DU COMPTOIR À LA VILLE

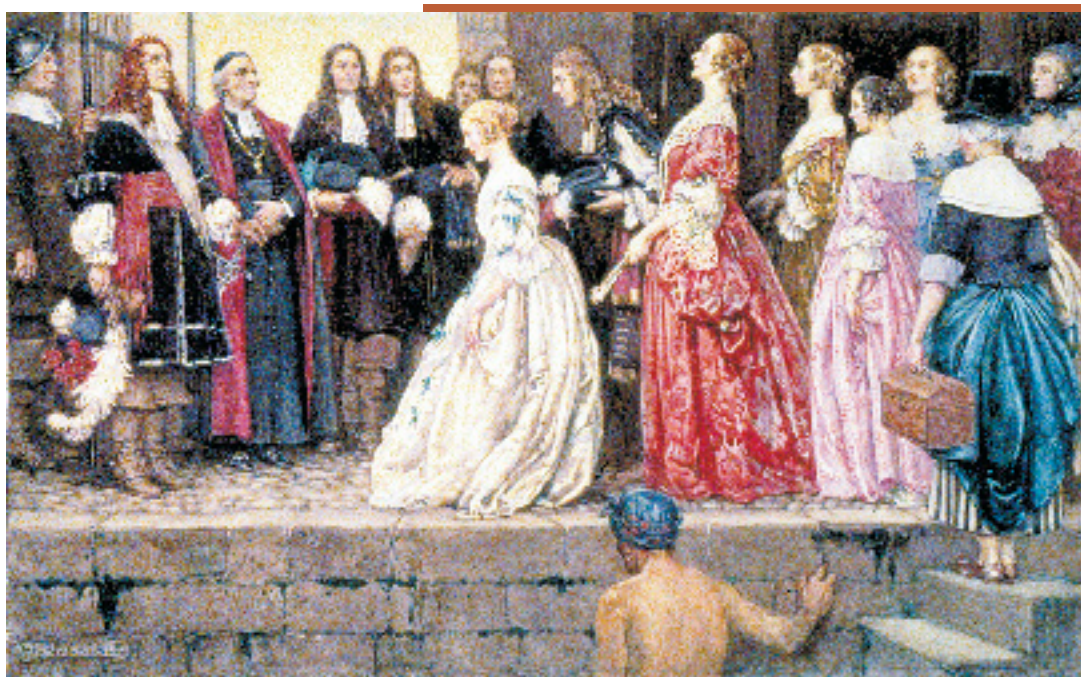
## LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Quand Louis XIV accède au trône, son appréciation du dossier colonial est assez sombre. La vallée du Saint-Laurent ne compte que 3 000 habitants et Québec, à peine 500. Le roi décide donc d'intervenir directement dans le développement de la colonie, qu'il place sous la responsabilité de son ministre de la Marine, Jean-Baptiste Colbert. Dès lors, le peuplement de Québec va s'accélérer.

Un des premiers problèmes auquel s'attaquent les autorités françaises est de rétablir l'équilibre des sexes. Les résultats du premier recensement effectué en Nouvelle-France en 1666 sont en effet éloquents à cet égard : alors qu'on dénombre 719 célibataires masculins âgés de 16 à 40 ans, on ne compte que 45 filles célibataires dans le même groupe d'âge pour toute la Nouvelle-France ! Par conséquent, la métropole décide de favoriser l'immigration de femmes célibataires en Nouvelle-France. Dès 1663, 38 filles à marier débarquent dans la colonie : 27 restent à Québec et les autres se dirigent vers Trois-Rivières et Montréal. Ce sont les premières « filles du roi », ainsi appelées parce que le trésor royal contribue aux frais de leur traversée et de leur établissement dans la colonie. Jusqu'en 1673, près de 800 de

ces filles arrivent en Nouvelle-France, et plus de 500 d'entre elles s'établissent à Québec. Recrutées partout en France, elles sont issues de différents milieux : la plupart proviennent de familles de petits fonctionnaires, de militaires ou d'artisans ; d'autres, de familles d'agriculteurs ou encore de la petite noblesse ou de la moyenne bourgeoisie. Certaines, enfin, sont des orphelines, mais elles ne constituent qu'une partie des contingents, contrairement à la croyance populaire. La venue des filles du roi contribuera à ajuster l'équilibre des sexes et favorisera, par les nombreux mariages qui s'ensuivent, l'accroissement naturel à Québec.

Parallèlement à l'immigration des filles du roi, la métropole favorise également l'établissement dans la colonie de soldats et d'engagés. En 1665, les quelque 1200 soldats du régiment de Carignan-Salières débarquent en Nouvelle-France pour combattre les Iroquois. À la suite du traité de paix de 1667, plus de 400 d'entre eux décident de s'établir dans la colonie, dont bon nombre à Québec. Ce qui répond aux espérances du roi, qui octroie à ces nouveaux colons une prime d'installation et des vivres pour un an. Il s'assure aussi, par l'entremise de l'intendant Jean Talon, que ces soldats obtiennent des terres où s'établir. Au début des



*Certains artistes ont idéalisé les filles du roi en les présentant comme des demoiselles issues de familles aisées. Or, peu d'entre elles avaient de la fortune. Dans d'autres milieux, les filles du roi ont longtemps eu la réputation d'être de mauvaises mœurs. Elles ont alors été désignées par des titres peu flatteurs : garces, filles publiques, filles de joie, vendeuses d'amour, filles sans vertu et filles de Vénus.*

LES FILLES DU ROI, QUÉBEC.  
Archives nationales du Canada, E.F. Brickdale  
(1871-1945), C-020126.





SOLDATS DU RÉGIMENT DE CARIGNAN-SALIÈRES  
OU DES COMPAGNIES FRANCHES DE LA MARINE.  
Archives nationales du Québec, P600, S5, PAQ33.

années 1680, devant la menace d'une nouvelle guerre avec les Iroquois, la colonie demande à nouveau des troupes. En 1683, la Marine française envoie à Québec plus de 150 soldats répartis en trois compagnies. Affranchies du ministère de la Marine, puisqu'elles relèvent directement du roi, elles seront connues sous le nom de Compagnies franches de la Marine. À la veille de la Conquête, 40 compagnies seront présentes dans la colonie, dont plusieurs en garnison

à Québec. Comme ces soldats sont logés chez les habitants, leur intégration à la vie coloniale et leur établissement éventuel est plus facile. En effet, ces soldats sont recrutés en France et encouragés à s'établir dans la colonie à la fin de leur service. Ils constitueront un important apport d'immigrants pour Québec pendant toute la période française. Les engagés, quant à eux, sont souvent des jeunes hommes, célibataires et peu fortunés, qui s'engagent à servir un maître dans la colonie pour une durée habituelle de trois ans. Ils sont aussi encouragés à demeurer dans la colonie à la fin de leur service et plusieurs d'entre eux s'établissent à Québec.

TABLEAU 1

**La croissance démographique de Québec selon les recensements du Régime français**

Année du recensement	Population
1666	407
1681	1 085
1716	2 285
1744	5 051

N.B. : Ces chiffres excluent les communautés religieuses.  
Source : Gauvreau (1991).

*Lorsque les filles du roi arrivent dans la colonie, elles sont à la charge du trésor royal jusqu'à leur mariage, d'où l'intérêt des autorités à favoriser des mariages rapides. Cet extrait d'une lettre de l'intendant Jean Talon à Colbert, datée du 10 novembre 1670, en témoigne : « ... j'ay fait ordonner que les volontaires (qu'à mon retour j'ay trouvé en assez grand nombre faisant le véritable mestier de bandis) seroient privés de la traitte et de la chasse, outre que par l'arrest ils le sont des honneurs de l'Eglise et des communautez, si quinze jours après l'arrivée des vaisseaux de France ils ne se marioient ».*

Dans le dernier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, l'immigration de filles du roi, de soldats et d'engagés a été le principal facteur d'expansion démographique à Québec. Toutefois, avec un meilleur équilibre des sexes et des politiques favorisant les mariages rapides et une fécondité élevée (la moyenne est d'environ six enfants par famille pour la période allant de 1621 à 1740), l'accroissement naturel prend le pas sur l'immigration au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**DEUX MODES DE DÉVELOPPEMENT DANS L'ESPACE**

L'essor démographique de Québec entraîne l'expansion physique de la ville. Cet élargissement de l'espace habité se fait toutefois différemment dans la basse-ville et dans la haute-ville.

La basse-ville, lieu de prédilection des marchands qui peuvent y bénéficier des avantages du port, connaît une expansion rapide au XVII<sup>e</sup> siècle. Cependant, on constate dès les années 1660 que les rues et les maisons sont mal alignées, ce qui occasionne des problèmes de voiturage et d'incendie. L'incendie de 1682, qui rase la basse-ville presque totalement, incite les autorités à la redessiner. Ces dernières en profite pour réaligner les rues et pour disposer les maisons de façon plus ordonnée. Elles n'en conservent pas moins un plan en damier, beaucoup plus facile à gérer et qui convient à l'exiguïté des lieux. En 1683, l'intendant Jacques de Meulles et l'hydrographe Jean-Baptiste Franquelin proposent de construire une digue permettant d'agrandir la basse-ville. Devant le refus de la métropole de donner suite au projet, de Meulles propose de développer le secteur de la brasserie de Talon, près de la rivière Saint-Charles. Ce second projet n'a pas plus de succès que le premier, mais ce quartier sera mis en valeur au XVIII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, les ingénieurs en poste à Québec, en leur qualité de représentants du roi en matière d'urbanisme, proposent divers projets d'expansion de la basse-ville, mais aucun n'aboutit. Tout au plus, gagne-t-on un peu d'espace sur la batture, ce qui permet de prolonger les rues De Meulles et Sault-au-Matelot.

La saturation de la basse-ville influe directement sur l'expansion de la haute-ville, occupée majoritairement par les communautés religieuses et par l'administration civile et militaire. En 1663, l'aspect physique de la haute-ville découle du premier plan élaboré par Charles Huault de Montmagny en 1636, lequel prévoyait une expansion graduelle depuis la place d'Armes et le fort Saint-Louis vers une éventuelle enceinte. C'est sur quelques rues disposées





LA VILLE HAUTE ET BASSE DE QUEBEC  
EN LA NOUVELLE-FRANCE, 1670.  
Archives Nationales du Canada, Anonyme, 1670,  
NMC-11088. Parcs Canada, PC 100/00/1c-97.

reste sur la glace. En fait, la pression pour un développement vers l'ouest ne se fait pas sentir, car jusqu'à la fin du Régime français, l'enclos du séminaire et la rue Saint-Jean absorbent en grande partie l'expansion démographique, de même que le quartier du Palais qui se développe avec l'établissement d'un chantier de construction navale du côté de la rivière Saint-Charles.

Le vent tourne en faveur d'une expansion planifiée en 1745, lorsque la construction d'une enceinte permanente est entreprise et qu'un secteur de casernes voit le jour dans l'ouest de la ville. Ces développements entraînent une réorganisation de l'espace habité, particulièrement le long de la rue Saint-Jean, où de nombreuses maisons se sont agglutinées en dehors de l'enceinte alors projetée. Chaussegros de Léry demande la formation d'une zone *non ædificandi* (interdite à la construction domiciliaire) à l'extérieur de l'enceinte, ce qui entraîne la destruction d'une partie des maisons construites sur la rue Saint-Jean. L'aménagement du secteur des casernes favorise le développement des alentours, soit de la rue Saint-Jean à l'intérieur du mur et de la Côte du Palais. Les hospitalières de l'Hôtel-Dieu, propriétaires de nombreux terrains dans le secteur, acceptent d'en concéder une partie pour le lotissement. Parallèlement, afin de faire respecter la zone *non ædificandi* et de reloger les habitants, Chaussegros de Léry fait quadriller le faubourg Saint-Roch en 1752. Jusque lors à peine peuplé, ce faubourg connaît une rapide croissance dès la fin du Régime français.



en éventail, soit Saint-Louis, Sainte-Anne et de la Fabrique, que la plupart des habitants s'installent vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle que la pression démographique observée dans la basse-ville dirige les particuliers vers la haute-ville. Toutefois, un obstacle de taille se pose aux habitants désireux de s'établir dans la haute-ville : les communautés religieuses y possèdent d'immenses terrains et le lotissement est impossible sans leur accord. L'ingénieur Josué Dubois Berthelot de Beaucours suggère à ces communautés de concéder des terrains pour le lotissement et l'établissement de la population civile. Les jésuites et les prêtres du séminaire sont les premiers à obtempérer. Ainsi, dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, les particuliers peuvent s'établir sur les rues Saint-Louis, Sainte-Anne, Buade, de la Fabrique, Saint-Jean, autour de l'Hôtel-Dieu et du jardin du gouverneur, de même que dans les enclos des jésuites et du séminaire.

Cependant, cette expansion ne se fait pas toujours de façon ordonnée. La raison principale est que la ville n'a pas de plan d'expansion, ce dernier étant soumis aux aléas de la construction d'une enceinte autour de Québec. L'idée de fortifier Québec préoccupe les administrateurs coloniaux, mais les travaux entrepris sont interrompus à plusieurs reprises et les plans, chaque fois modifiés. Ainsi, il est difficile de planifier le développement de la ville si on ignore où et quand une enceinte sera érigée. Par exemple, dans les années 1710, l'ingénieur Chaussegros de Léry propose un plan d'expansion en damier dans le prolongement des rues principales déjà existantes, lesquelles rejoindraient une enceinte. Or, comme l'enceinte n'est pas achevée, le plan d'expansion



PLAN GÉOMÉTRIQUE DE LA BASSE VILLE  
DE QUÉBEC, AVEC PARTIE DE LA HAUTE VILLE.  
Archives nationales du Canada, Jean-Baptiste Franquelin, 1683,  
NMC 1585. Parcs Canada, PC 100/00/1c-98.





PLAN DE QUÉBEC EN L'ANNÉE 1709.  
Archives nationales du Québec, Levasseur de  
Néré, NC-89-11-71.



PLAN DE LA VILLE ET CHASTEAU DE QUÉBEC,  
FAIT EN 1685, MESURÉE EXACTEMENT.  
Archives nationales du Canada, Robert de Villeneuve,  
1685, C-15797. Parcs Canada, PC 100/00/1c-99.



PLAN DE LA VILLE DE QUÉBEC, CAPITALE  
DU CANADA, NOUVELLE-FRANCE.  
Archives nationales du Canada, Chaussegros de Léry, 1716,  
NMC-1707. Parcs Canada, PC 100/00/1c-225.

L'essor démographique, l'expansion physique et le développement économique de Québec entraînent également une diversification des métiers et, dans certains cas, des regroupements géographiques de certains professionnels se précisent ou se dessinent. En ce sens, le caractère de la basse-ville demeure le même tout au long du Régime français, alors que celui de la haute-ville se transforme. La basse-ville demeure le lieu de prédilection des marchands, des artisans et de tous les gens pratiquant des métiers reliés au port et à la construction navale. Elle partage toutefois ces deux dernières fonctions avec le quartier du Palais, où se trouvent un chantier de construction navale et un port de mouillage pour les bateaux. Avec la saturation de la basse-ville, marchands et artisans commencent à s'établir dans la haute-ville, mais la fonction commerciale demeure prépondérante dans la basse-ville. La haute-ville, quant à elle, est le centre des administrations civile, militaire et religieuse. Elle absorbe les marchands et les artisans qui ne peuvent s'établir dans la basse-ville, mais elle voit plusieurs artisans ainsi que de nombreux ouvriers la quitter en faveur des faubourgs naissants, dont le faubourg Saint-Roch. Ainsi, la haute-ville développe au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle un caractère commercial, mais elle est surtout dominée par la présence des services.

## LES RÈGLEMENTS DE POLICE

Enfin, l'expansion démographique et physique d'une ville ne peut se faire sans règlements qui permettent une croissance ordonnée et répriment les mauvaises habitudes et les abus de ses habitants. Ainsi, tout au long du Régime français, de nombreuses ordonnances visaient à contrer les problèmes et les désordres causés par l'expansion de Québec.